

Le Parc naturel régional du Verdon
recrute pour la saison estivale 2023

des Agents polyvalents d'accueil et de parking

pour le site du Point Sublime / Couloir Samson

Site majeur des Gorges du Verdon, le Point Sublime / Couloir Samson (commune de Rougon – 04) connaît en saison touristique une fréquentation particulièrement importante. Il est en effet un point de découverte essentiel des Gorges. C'est un lieu qui accueille chaque année plusieurs centaines de milliers de visiteurs : grand public venant découvrir le paysage exceptionnel des Gorges, personnes en balades, pratiquants et entreprises de sport nature (activités en rivière, escalade et canyon, randonnées accompagnées...).

Pour améliorer l'accueil et la sécurité sur ce site très fréquenté, le Parc du Verdon a lancé une importante opération de requalification dont les travaux s'étalent entre 2020 et 2023. C'est un projet majeur qui conduira à la labélisation Grand Site de France pour le site classé des Gorges du Verdon. La première tranche de travaux finalisée en juin 2021 a permis d'organiser le secteur du Point Sublime (parkings, cheminements, esplanade et belvédère) et le secteur du Couloir Samson (stationnement et cheminements, toilettes sèches).

Une deuxième tranche de travaux se termine au printemps 2023 avec la construction d'un bâtiment d'accueil et de service (Maison de site) ainsi que des équipements d'interprétation et de découverte installés dans sur l'esplanade du Point Sublime. La Maison de site sera fonctionnelle dès le début de saison (toilettes, espace réservé au personnel) et ouverte au public à partir de juillet.

Pour la saison 2023, l'équipe d'accueil sera composée d'une responsable de site et de 4 agents polyvalents d'accueil et de parking. La responsable de site assurera l'accueil durant la saison avec un renfort en période estivale.

Mission :

L'agent polyvalent a pour mission de participer au bon fonctionnement des services sur site en visant la qualité d'accueil de visiteurs, la bonne gestion des flux, des parkings et la sécurité des personnes.

Pour cela il/elle sera en charge :

- ✓ **D'assurer la sécurité et la protection du site, des personnes et des équipements**
- ✓ **D'orienter et renseigner les usagers, aider les personnes en difficulté**
- ✓ **De contrôler et réguler le niveau d'occupation des parcs de stationnement selon l'organisation établie et d'encaisser les paiements sur certaines zones.**
- ✓ **D'assurer la surveillance et le bon fonctionnement des équipements** (faire remonter les dégradations éventuelles, les besoins de petits travaux...)
- ✓ **De participer à l'entretien de l'espace, à la collecte des déchets et au nettoyage des sanitaires**
- ✓ **De réaliser quelques petits travaux de réparations et d'entretiens en amont ou durant la saison**

Au quotidien les agents seront **encadrés par la responsable de site.**

L'ensemble du dispositif est coordonné **par le Chargé de gestion des sites naturels fréquentés du Parc du Verdon.**

Profil :

18 ans minimum, **de niveau bac et plus** possédant :

- Des connaissances dans l'accueil, la gestion d'équipements, l'entretien de sites et la réalisation de petits travaux.
- Une capacité à organiser son travail en fonction des consignes orales et écrites et en respectant les règles d'hygiène et de sécurité
- Une polyvalence et une capacité d'implication

- Ponctualité et rigueur
- Une aptitude à travailler en équipe
- Le sens du relationnel, une attitude maîtrisée et une capacité à gérer des situations de conflits voire d'urgence.
- Une bonne condition physique
- La maîtrise d'une langue étrangère (anglais, italien, hollandais, allemand...),
- **Un permis de conduire catégorie B obligatoire** pour la conduite des véhicules de services
- Une attestation de formation aux premiers secours sera un plus apprécié.

Rémunération : 1 444 € net mensuel environ + congés payés en fin de contrat.

Type de contrat :

- Contrat saisonnier
- 35 heures ou 40h hebdomadaires selon les postes
- 4 agents d'exploitations sont recherchés pour deux durées différentes :
 - **2 agents du 7 juin au 29 septembre** (environ 4 mois)
 - **2 agents 3 juillet au 15 septembre** (environ 2,5 mois)

Conditions d'exercice :

- **Lieu : travail en extérieur sur la journée, sur le site du Point Sublime / Couloir Samson** à Rougon durant la période d'ouverture du site au public et **ponctuellement au Domaine de Valx à Moustiers-Sainte-Marie (siège du Parc)** notamment pour le démarrage et la fin de mission,
- **Travail en semaine, week-end et jours fériés ;** horaires modulés selon les besoins du Parc (démarrage possible dès 7h et fin possible à 20h30), en rotation entre les différentes équipes,
- Uniformes et matériels fournis.
- Formation prévue au démarrage de la mission

Candidature : Dépôt des candidatures **avant le 24 mars 2023,**

(Les entretiens d'embauche sont planifiés le 3 avril matin)

Lettre de candidature et CV à adresser :

à l'attention de « **M. le Président du Parc naturel régional du Verdon** »

- par mail à info@parcduverdon.fr

Pour toute question, vous pouvez écrire à Jean Carmille, chargé de gestion des sites naturels fréquentés, par mail à : jcarmille@parcduverdon.fr

